

République Française

Département  
des Ardennes

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la commune de Château-Porcien**

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID : 008-210800983-20230908-20230916-DE



Séance du 08/09/2023

- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 4
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 12 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 04/09/2023  
Date d'affichage : 04/09/2023

**Objet de la délibération :**

**2023-09-16**

**Vente de parcelle AD245 à Mr Lecompagnon.**

Présents: M. Didier SIMON, Mr Pascal BALLAN, Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, Mme Céline ARTICLAUT, Mme Françoise MAILLOT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : Mr Patrick PERESSON, Mme Nelly MARCHAND, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à Mr Pascal BALLAN, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir à Céline Articlaud, Mr Ghislain BRIQUET, Mr Laurent PERONNET donne pouvoir à Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Sophie HEDOIN donne pouvoir à Mr Didier SIMON

Secrétaire de séance : Céline ARTICLAUT

Le 8 septembre 2023 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 4 septembre 2023.

Il s'agit de proposer à M. Lecompagnon de lui céder la parcelle AD 245  
M. le Maire souhaite proposer le tarif de 2 € du m<sup>2</sup>,  
Par conséquent, M. le Maire sollicite le Conseil Municipal pour finaliser cette acquisition.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- Autorise M. le Maire à proposer le tarif de 2 €/m<sup>2</sup> pour la parcelle,
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Vote :  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Pour : 12

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le:  
et publication ou notification  
du

Fait en séance et les membres  
présents ont signé après lecture.  
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme  
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID : 008-210800983-20230908-20230916-DE

